

ONG - Accord-Cadre nº 001385 signé le 27/7/2016

Note de service n° 001-2021-ASSO PLUS-CE

Portant nomination du Secrétaire Général du Comité Exécutif de l'ONG « Association Solidarité pour le Développement Plus (ASSO+)

Le Président du Conseil d'Administration,

Vu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'ONG ASSO+, tenue le 12 août 2021 ;

Vu les Statuts et Règlement intérieur de l'ONG ASSO+;

Vu la Décision n° 001-2021-ASSO PLUS-AGE du 27 août 2021 portant création et désignation des membres du Conseil d'Administration de l'ONG ASSO+;

Vu la Décision n° 002-2021-ASSO PLUS-AGE du 30 août 2021 portant création du Comité Exécutif de l'ONG ASSO+;

DECIDE:

Article 1er: Monsieur Sékou DOUMBIA, Juriste « Option Droit d'Affaire » est nommé Coordinateur Régional de l'ONG ASSO+ à Mopti.

Article 2 : Sous la supervision du Comité exécutif, le Coordinateur Régional de l'ONG ASSO+ à Mopti organise, coordonne et contrôle les activités de l'ONG dans les régions du Centre et du Nord du Mali.

Articule 3 : Le Coordinateur Régional est secondé par un Coordinateur Régional Homologue, qui l'assiste et qui assure son intérim en cas d'absence ou d'empêchement.

Le Coordinateur Régional Homologue est nommé par une Note de service du Comité Exécutif.

Article 4: Les fonctions de Coordinateur Régional et de Coordinateur Régional Homologue sont bénévoles et ne donnent droit à aucune rémunération.

Toutes fois, le Coordinateur Régional et le Coordinateur Régional Homologue peuvent être liés à l'ONG ASSO+ par un Contrat de travail dans les conditions prévues par les textes en vigueur en république du Mali.

Article 5 : La présente décision qui abroge toutes les dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de sa date signature et sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Ampliations:

Site web www.assosolidarite.org /Pour diffusion

Antennes Karan-Mopti-France / Pour attribution

Archives /Pour classement;

Autorités administratives locales ;

Services techniques;

Associations et ONGs partenaires

Bamako, le 31 août 2021 Le Secrétaire Général,

Solidarité pour ONG ASSO +

Tél: 20 80 07 54

ussa Fodé TRAORE

Rogn per sekon Doumdis



Note de service n° 002-2021-ASSO PLUS-CE

Portant nomination du Secrétaire Général du Comité Exécutif de l'ONG « Association Solidarité pour le Développement Plus (ASSO+)

Le Président du Conseil d'Administration,

- Vu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'ONG ASSO+, tenue le 12 août 2021 ;
- Vu les Statuts et Règlement intérieur de l'ONG ASSO+;
- Vu la Décision n° 001-2021-ASSO PLUS-AGE du 27 août 2021 portant création et désignation des membres du Conseil d'Administration de l'ONG ASSO+;
- Vu la Décision n° 002-2021-ASSO PLUS-AGE du 30 août 2021 portant création du Comité Exécutif de l'ONG ASSO+;

DECIDE:

Article 1^{er}: Monsieur Noumory Alpha TRAORE Animateur Rural est nommé Coordinateur de l'ONG ASSO+ pour le Cercle de Kangaba.

Article 2: Sous la supervision du Comité exécutif, le coordinateur du Cercle de Kangaba, organise, coordonne et contrôle les activités dans le Cercle de Kangaba, région de Koulikoro, Mali.

Article 3 : la fonction de coordinateur est bénévole et ne donne droit à aucune rémunération.

Toutes fois, le Coordinateur pour le cercle peut être lié à l'ONG ASSO+ par un Contrat de travail dans les conditions prévues pars les textes en vigueur en république du Mali.

Article 4: La présente décision qui abroge toutes les dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de sa date signature et sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Ampliations:

Site web www.assosolidarite.org /Pour diffusions
Antennes Karan-Mopti-France /Pour attributions
Archives /Pour classement;
Autorités administratives locales;
Services techniques;
Associations et ONGs partenaires.

Associations et ONGs partenaires.

Ampliations:

ONG
Association Bamako, le 2 septembre 2021

ONG
ASSO Le Secrétaire Général,
ASSO Tél: 20 80 07 54



Note de service nº 003-2021-ASSO PLUS-CE

Portant nomination du Secrétaire Général du Comité Exécutif de l'ONG « Association Solidarité pour le Développement Plus (ASSO+)

Le Président du Conseil d'Administration,

Vu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'ONG ASSO+, tenue le 12 août 2021 ;

Vu les Statuts et Règlement intérieur de l'ONG ASSO+;

Vu la Décision n° 001-2021-ASSO PLUS-AGE du 27 août 2021 portant création et désignation des membres du Conseil d'Administration de l'ONG ASSO+;

Vu la Décision n° 002-2021-ASSO PLUS-AGE du 30 août 2021 portant création du Comité Exécutif de l'ONG ASSO+;

DECIDE:

Article 1er: Monsieur Abdoulaye Naman KEITA, Professeur d'histoire et Géographie est nommé Coordinateur Régional Homologue de l'ONG ASSO+ à Mopti.

Article 2: Sous la supervision du Comité exécutif, le Coordinateur Régional Homologue de l'ONG ASSO+ à Mopti Assiste le Coordinateur Régional dans les activités de l'ONG dans les régions du Centre et du Nord du Mali.

Articule 3: Le Coordinateur Régional est secondé par un Coordinateur Régional Homologue, qui l'assiste et qui assure son intérim en cas d'absence ou d'empêchement.

Le Coordinateur Régional Homologue est nommé par une Note de service du Comité Exécutif.

Article 4: Les fonctions de Coordinateur Régional et de Coordinateur Régional Homologue sont bénévoles et ne donnent droit à aucune rémunération.

Toutes fois, le Coordinateur Régional et le Coordinateur Régional Homologue peuvent être liés à l'ONG ASSO+ par un Contrat de travail dans les conditions prévues par les textes en vigueur en république du Mali.

Article 5 : La présente décision qui abroge toutes les dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de sa date signature et sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Ampliations:

Site web <u>www.assosolidarite.org</u> /Pour diffusion Antennes Karan-Mopti-France /Pour attribution

Archives /Pour classement;

Autorités administratives locales ;

Services techniques;

Associations et ONGs partenaires.

colidarité Bamako, le 2 septembre 2021

Ole Secrétaire Général,

ASSO + Tél: 20 80 07 54

Moussa Fodé TRAORE